



Divorce et sci en commun quels risques ?

Par **mimi**, le **21/12/2010** à **19:13**

Bonjour, je suis actuellement en divorce et nous avons une SCI en commun . Mon mari est majoritaire à 51% et est le gérant .Dans un immeuble il y a de grave problème de fuites du à une toiture défectueuse et des velux vétustes . Mon maris a ete averti depuis plusieurs mois du problème mais l'ignore totalement. Les locataires m'ont interpellés et ont décidés de bloquer les loyers. La SCI va avoir de gros soucis pour payer ses emprunts sans ces loyers. La banque va reagire !

Quels risques qu'elle saisisse ma résidence principal qui est finie de payer ? j'occupe actuellement cette maison avec mes enfants sur décision du juge .Je n'ai pas les moyens financiers de faire les travaux de la SCI.

Par **mimi493**, le **21/12/2010** à **19:22**

quel régime matrimonial ?

Les locataires n'ont pas le droit de bloquer les loyers sans autorisation du juge

Par **mimi**, le **21/12/2010** à **19:33**

Régime communauté !

Peuvent t'ils verser les loyers en dépôts chez huissiers ?

Ils ont déjà envoyés lettre recommandés .

Par **mimi493**, le **21/12/2010** à **22:08**

En communauté, si la SCI a été constituée durant le mariage avec des biens communs, la notion de part est subjective, puisque chacun a droit à la moitié de la communauté et que la SCI en fait partie

Seul un juge peut autoriser la consignation des loyers et dans ce cas, c'est à la CDC. En dehors de ce cas, tout non paiement de loyer et charges donne droit au bailleur à envoyer un commandement de payer visant la clause résolutoire au bail avec frais de délivrance par huissier à payer par le locataire (voir un huissier, il vous expliquera)

Par contre, les locataires peuvent vous attaquer en justice s'il y a privation de jouissance, préjudice du fait de cette fuite non réparée et ça peut vous coûter de grosses sommes.

Par **mimi**, le **21/12/2010** à **22:52**

Merci beaucoup pour ces renseignements .

Ca va me permettre de passer encore cette épreuve plus sereinement.

Divorce suite à violence conjugales avec un perverse narcissique qui me pourrit la vie sur tout !Un procès en correctionnel qui va pas tardé et qui me stress alors cette histoire avec cette location en plus merci merci